

L'INTERCOMMUNALITÉ



Née en 1996, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est issue d'une association de communes ayant décidé, en 1985, de travailler ensemble sur les thématiques de l'habitat et du cadre de vie. Elle a conservé son caractère rural et une certaine unité puisque son périmètre n'a quasiment pas évolué depuis sa création. Elle a ensuite évolué et complété ses compétences pour devenir une intercommunalité de projets afin de valoriser ses nombreux atouts et répondre aux enjeux propres à un territoire rural comme le nôtre.

OBJECTIFS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

- Maintenir la population en offrant des services adaptés aux besoins des habitants et des acteurs du territoire.
- Travailler en partenariat avec les communes et les accompagner dans leurs projets.

Principales interventions auprès des habitants et acteurs locaux

- **Services à la population** : logements, crèches, maison de santé, services publics, aides financières,...
- **Economie** : offre foncière et immobilière, aide à l'investissement,...
- **Tourisme** : sites touristiques, aide aux hébergeurs, office de tourisme, sentiers de randonnée,...
- **Association** : Office d'Animation, aide aux projets,
- **Transition écologique** : projets citoyens, aide aux projets, autopartage,...

Principales interventions auprès des communes

- **Instruction** des autorisations d'urbanisme
- **Aides financières aux projets** : fonds de concours, contrat de territoire, Leader
- **Plan Climat Energie Communal (PCEC)**
- **Financement du déploiement de la fibre optique (THD)**
- **Mutualisation** avec commandes groupées
- **Accompagnement dans les procédures administratives** : marchés publics, convention ...



LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE



94 communes



22 573 habitants

Une faible densité de population :
21 habitants/km²



Superficie de **1 000 km²**
3 % des surfaces urbanisées

COMPÉTENCES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Développement touristique
- Habitat, urbanisme
- Services à la population et actions sociales
- Ordures ménagères, Transition énergétique
- Assainissement, GEMAPI (rivières)
- Animations, sport, culture

GOVERNANCE

Conseil de Communauté avec 116 membres

(1 à 5 conseillers communautaires par commune)

Une conférence des maires

pour définir le partenariat avec les communes pour les principales actions communautaires.

7 Commissions de secteur

- Rôle :
- Établir des propositions d'actions pour le secteur en lien avec les communes.
 - Débattre des propositions à voter au Conseil, des actions et projets,

Bureau Communautaire

constitué de **22 membres** : Engagement des opérations
(selon délégations votées par le Conseil)

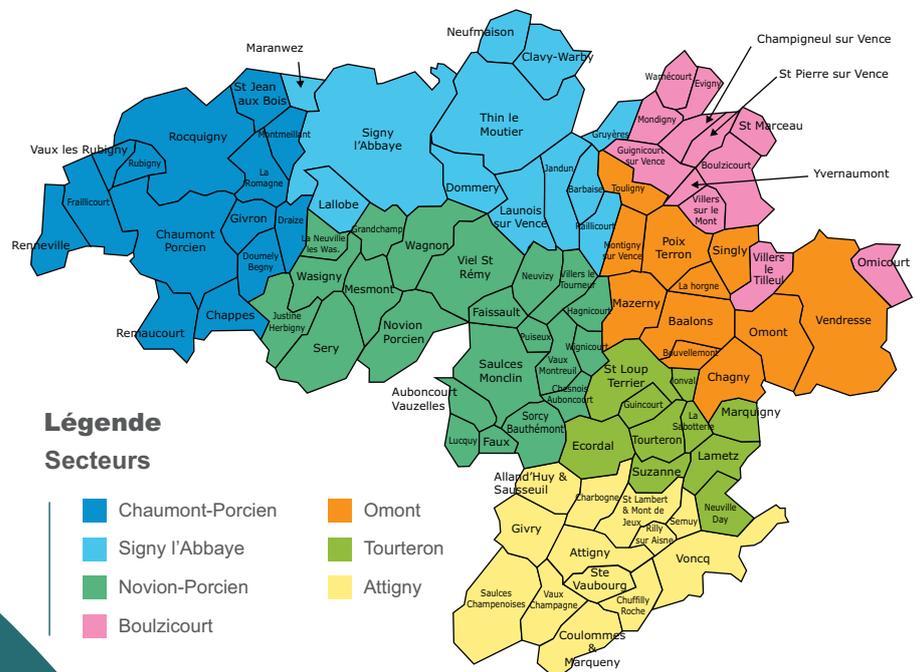
20 Commissions thématiques et groupes de travail

UNE CHARTE DE GOUVERNANCE

pour définir les modalités de travail et de concertation avec les communes

9 VICES – PRÉSIDENTENCES THÉMATIQUES

- Développement économique
- Habitat – Aménagement – Urbanisme,
- Services à la population (*Enfance, Jeunesse, Séniors, Santé, Maison de Services au Public, Sécurité – Prévention de la Délinquance, Actions Sociales, etc.*),
- Tourisme,
- Développement Durable (*transition énergétique, mobilité, agriculture, développement local*),
- Vie associative – Culture – Sport,
- Ordures Ménagères,
- Assainissement et GEMAPI
- Finances.



Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr



ENFANCE

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est soucieuse d'apporter des services de qualité aux familles de son territoire. Pour ce faire, de nombreuses actions et structures ont été développées ces dernières années à destination des familles.

OFFRES ET SERVICES POUR LES FAMILLES

4 Multi-accueils / Crèches

(entre 13 et 20 places)

- Multi-accueil « les Nutons des Crêtes » Boulzicourt
- Multi-accueil « la Fontaine aux bambins » Saulces-Monclin
- Multi-accueil « les Petits Poix » Poix-Terron
- Multi-accueil « le Bois enchanté » Attigny

Centres de loisirs :

Des centres de loisirs pendant les petites vacances scolaires et en juillet sont mis en place dans une quinzaine de communes par Familles Rurales ou des associations de territoire rattachées à Familles Rurales. L'OACP propose également des camps en période estivale. (listing sur le site internet des Crêtes Préardennaises)

Garderies périscolaires :

Des garderies sont organisées avant et après l'école. Elles sont gérées soit par l'école ou par l'association Familles Rurales. Elles sont également proposées le mercredi dans certains secteurs. (listing sur le site internet des Crêtes Préardennaises)

4 Ludothèques

(Espace de jeux - Prêt - Animations)

Accessible à tous pour jouer et partager.
Ludothèque itinérante sur les Crêtes :
Launois sur vence (OACP), Poix-Terron, Attigny, Signy-l'Abbaye.
Permanence occasionnelle à la Médiathèque/Centre Social de Signy-l'Abbaye.

Le lieu d'accueil Parent Enfant (LAEP)

Le LAEP « les petits bouts de Zabou » se trouve à la Médiathèque/Centre Social de Signy-l'Abbaye.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange pour les parents et pour les professionnels de la petite enfance Animations 4 jours / semaine (lun, mar, jeu, ven) dans les communes suivantes : Poix-Terron, Signy-l'Abbaye, Thin le Moutier, Novion Porcien, Saulces Monclin, Alland'huy.



QUELQUES CHIFFRES



200 naissances / an
(données INSEE de 2018)



157 assistants maternels
(en 2018-2019)

326 enfants gardés par
des assistants maternels (en 2018)



9 301 ménages
(données INSEE de 2016)

ENJEUX ET OBJECTIFS

Accompagner l'épanouissement des familles et des enfants en offrant des services et des activités accessibles à tous et bien répartis sur le territoire est l'enjeu principal de cette politique. Les élus souhaitent également, au travers de cette politique, développer l'attractivité de notre territoire rural pour l'accueil de nouvelles familles. Ainsi, il s'agit de mettre en place des actions dans une démarche partenariale et associer l'ensemble des acteurs œuvrant pour la dynamique de ce secteur.

Les Objectifs :

- **Offrir des conditions d'accueil adaptées** aux besoins de l'enfant et de sa famille (multi accueils, assistantes maternelles, MAM, ...)
- **Accompagner les familles et les acteurs du monde de l'enfance** : RPE, actions parentalités, aides financières aux structures ALSH...
- **Coordonner l'ensembles des actions partenariales** : (contrat enfance jeunesse, contrat CAF, ...)

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Construction d'une crèche durable à Attigny** : Cet équipement est symbolique de l'implication de la collectivité dans la prise en compte des enjeux air énergie climat : construction bioclimatique à ossature bois, isolation renforcée, réseau chaleur au bois déchiqueté, panneaux photovoltaïques, jeux et mobiliers en bois ou éco-durable.
- **Etude de la qualité de l'air dans les écoles et les crèches** : mesures, analyse et préconisations.
- **Label zéro déchet chez mon ass mat** : démarche volontaire récompensée par la fourniture d'un kit de produits lavables (couches, lingettes...), d'équipements économes et de fiches pratiques.
- **Animations scolaires** autour de l'éolien, la mobilité, les déchets...
- **Fourniture d'un kit de couches lavables** aux familles volontaires



Animation Relais Petite Enfance



Multi-accueil «Le Bois Enchantée» d'Attigny

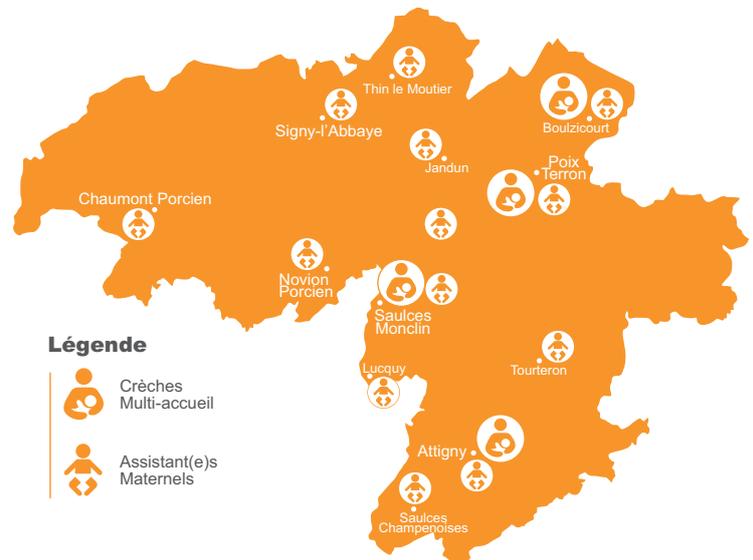
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS ET BILAN

- **Construction d'une crèche éco durable** à Attigny : ouverture en septembre 2019
- **Entre 50 et 60 assistantes maternelles** par an sollicitant le relais petite enfance
- **Une centaine de participants par an** aux animations parentalité

LES PROJETS

- **Poursuivre les actions** vers l'enfance et la petite enfance
- **Étendre la présence des animations** sur le territoire.

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr
f cretespreardennaises





SENIORS

La prise en compte des besoins des aînés sur le territoire est une priorité de la Communauté de Communes. Ainsi, depuis 2009, elle s'attache à mettre en place des actions et des services leur permettant de mieux vivre au pays.

OFFRES ET SERVICES POUR LES SÉNIORS

2 Résidences Seniors et 1 Résidence Personnes Handicapées

(de 5 à 6 logement + une salle commune)

Logements adaptés pour personnes âgées valides et autonomes et personnes handicapées :

- Résidence Seniors Saint Berthauld Chaumont Porcien
- Résidence Seniors L'Azur Attigny
- Résidence pour Personnes Handicapées L'Aurore à Attigny

1 EHPAD à Signy-l'Abbaye

Cet EHPAD dispose de 80 places dont 8 pour des séjours temporaires et 12 en Unité de Vie Alzheimer.

1 programme d'animations destiné aux seniors

Depuis 2009, la Communauté de Communes propose un programme intitulé « Pour mieux vivre, vivons ensemble » (loisirs créatifs, cuisine, tricot solidaire, visite et sorties culturelles, prévention /santé, ateliers « do it yourself »...)

Des clubs Séniors et associations (ADMR, ...)

proposent des services et des animations (listing des structures disponibles sur www.cretespreardennaises.fr).



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



25% de la population a + de 60 ans
Insee 2019 sur chiffres 2015



27 Clubs pour personnes âgées



9 Associations d'aide à domicile



20 partenaires mobilisés par an dans le programme intercommunal séniors

ENJEUX ET OBJECTIFS

Le vieillissement rapide de la population amène à s'interroger sur l'évolution des politiques publiques en direction des personnes âgées.

Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité s'impliquer fortement dans cette politique afin de maintenir les aînés sur leur territoire, leur offrir des services de qualité et garantir un lien social essentiel à leur bien-être.

Cette population est également une richesse qu'il faut valoriser.

Les Objectifs :

- **Permettre aux seniors de continuer à habiter sur le territoire** quand l'âge et la santé ne permettent plus de vivre à son domicile « familial »
- **Maintenir la population sur le territoire** en proposant des logements adaptés à leur situation
- **Proposer des animations adaptées** aux besoins et souhaits des personnes âgées
- **Travailler avec les acteurs et les communes** pour définir des actions adaptées aux besoins
- **Accompagner les aidants** dans leurs missions

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Construction d'une chaufferie au bois déchiqueté pour les 2 résidences à Attigny**, mutualisée avec la crèche « le Bois enchanté ».
- **Animations destinées aux personnes âgées**, valorisation des savoirs-faire locaux, fabrication de produits ménagers, ateliers cuisine...
- **Construction d'une résidence seniors** à Poix Terron sous le label Ecoquartier et en bâtiment passif (sans système de chauffage).
- **Le label Ecoquartier** permet de valoriser les engagements environnementaux que nous mettons déjà en pratique.



Atelier chocolat



Résidence Seniors Saint Berthauld - Chaumont Porcien

BILAN

- Chaque année, **2 500 personnes touchées par environ 180 animations**
- **Budget annuel pour le programme « Pour mieux vivre, vivons ensemble » : 6 000 €**
- **2 résidences seniors avec un taux d'occupation de 100 %** avec des loyers d'environ **400 €** pour un logement F2.

LES PROJETS

- Résidence Seniors à Poix Terron (2021) en bâtiment passif sous label écoquartier.
- Projets de résidences seniors à Saulces Monclin (2021), puis Lucquy et Signy-l'Abbaye
- Poursuite du programme d'animations « Pour mieux vivre, vivons ensemble »
- Nommer un référent « personnes âgées » par commune

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

[cretespreardennaises](https://www.facebook.com/cretespreardennaises)



Légende

- Résidences seniors (logements adaptés pour personnes âgées autonomes)
- EHPAD de Signy
- Résidence pour Personnes Handicapées - Attigny
- Association d'aide à domicile



SANTÉ & Services à la population

L'accès à la santé est un aspect important de la qualité de vie ou dans le choix d'un lieu de vie. On assiste à une désertification médicale ces dernières années. Les Crêtes Préardennaises ont fait le choix, d'œuvrer pour maintenir, mieux installer ou faire revenir des professionnels de santé sur le territoire. La disparition des services publics a également conduit notre collectivité à mettre en place plusieurs dispositifs d'accompagnement.

OFFRES ET SERVICES

1 Pôle médical de Chaumont-Porcien

Deux médecins généralistes, quatre infirmiers, un cabinet de kinésithérapie, un podologue.

1 Maison de Santé Pluridisciplinaire

Des médecins, des kinés, une pédicure-podologue et des infirmières, un dentiste en prévision.

1 Pôle médical à Saulces Monclin

Deux médecins généralistes, quatre infirmiers, un cabinet de kinésithérapie, un podologue.

Des cabinets répartis sur le territoire

Cabinet médical : Chaumont Porcien, Attigny, Lucquy et Poix-Terron

Cabinet d'infirmières à Novion-Porcien

Cabinet de kinés à Attigny, Poix-Terron et Boulzicourt

Lieux d'accueil France Services

Pour l'accompagnement dans les démarches administratives, situés à Poix-Terron et Attigny.

Un Contrat Local de Santé (CLS)
sur la période 2016 - 2021



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



88 professionnels de santé sur les Crêtes



200 actions dans le Contrat Local de Santé

URBANISME

Si la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence « Urbanisme » depuis peu (2017), elle s'avère être une thématique à enjeux pour les prochaines années. Les chantiers à venir nécessiteront d'exercer un regard pluridisciplinaire, d'avoir une connaissance fine du territoire et de faire émerger une vision partagée sur son devenir à différentes échelles.

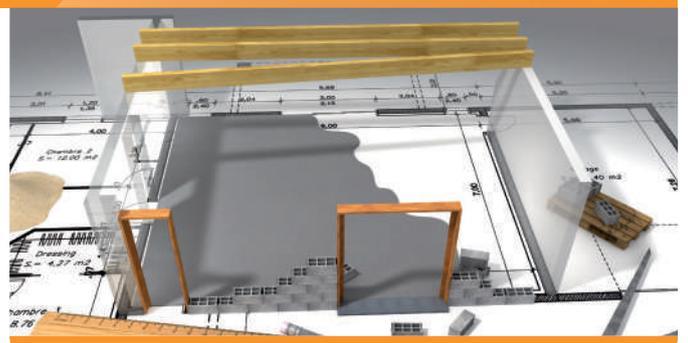
OFFRE DE SERVICE

Aujourd'hui c'est un service qui se structure autour de plusieurs missions :

- Reprise de l'élaboration des documents d'urbanisme communaux en cours.
- Mise en place et suivi individuel SCOT Sud Ardennes.
- Mise en place et suivi de l'élaboration du PLU intercommunal.
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sur les communes dotés d'un document d'urbanisme (PLU, Carte communale).

400 demandes d'autorisation d'urbanisme traitées par an

31 communes concernées



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



12 PLU



21 cartes communales



2 agents à mi-temps dédié au service instructeur

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Mener une réflexion partagée sur les enjeux environnementaux et urbanistiques du territoire et participer à l'élaboration du projet politique à mener sur les 10 prochaines années, se fixer des règles pour une urbanisation maîtrisée et respectueuse de l'identité du territoire.
- Garantir le respect des caractéristiques du territoire et du projet politique dans l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Conseiller les habitants et les communes dans leur projet de rénovation et de construction : information sur les démarches à entreprendre pour la construction, la démolition, la modification de bâtiments.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Adopter une animation du PLUI par une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) permettant de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux partagés par le plus grand nombre.



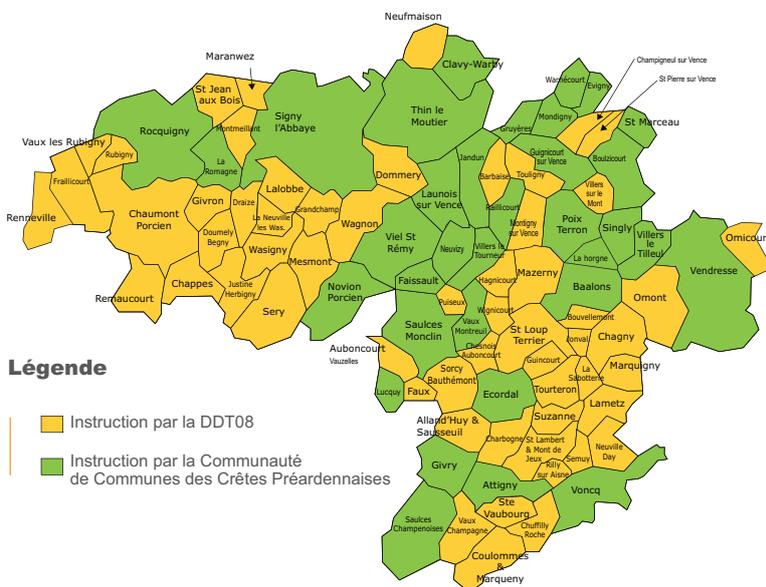
LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES DERNIÈRES ANNÉES

- Suivi de l'élaboration ou modification du PLU des communes de : ECORDAL, GUIGNICOURT-SUR-VENCE, WARNECOURT (en cours), SIGNY L'ABBAYE (en cours),
- Suivi de l'élaboration de la carte communale de : BAALONS, LA ROMAGNE, NEUVIZY, NOVION-PORCIEN (en cours).

LES PROJETS

- Lancement du PLUi et de l'AEU
- Réorganisation du service d'instruction des autorisations d'urbanisme (Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme)

DOCUMENTS D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DES CRÊTES PRÉARDENNAISES



Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr



HABITAT

Consciente des qualités et des fragilités du patrimoine bâti de son territoire, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises accompagne depuis plus de 20 ans les communes et les habitants dans leurs projets d'amélioration, de réhabilitation et plus récemment de construction de logements.

SOUTIEN AUX COMMUNES ET OFFRE DE SERVICES POUR LES HABITANTS

Volet habitat :

- Réhabilitation de logements communaux avec gestion locative
- Animation et participation financière à des programmes d'aide à la rénovation du parc de logements privés (Habiter Mieux en Ardennes, SARE, OKTAVE).



QUELQUES CHIFFRES

Volet cadre de vie :

- Les chantiers du patrimoine. La Communauté de Communes participe à la rénovation du patrimoine architectural et vernaculaire du territoire en finançant des chantiers d'insertion permettant à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de se professionnaliser.
- Programmation du Contrat de Territoire avec le Département pour les travaux d'aménagement et d'équipements des communes.



124 logements communaux réhabilités ou en cours de réhabilitation depuis 1997



80 logements en gestion locative par la Communauté de Communes en 2019



54 dossiers Habiter Mieux 2018-2021



94 chantiers du patrimoine depuis 2002

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Renforcer l'attractivité résidentielle des communes du territoire pour permettre d'accueillir de nouveaux habitants, résorber la vacance, mettre sur le marché locatif des logements performants économes en énergie à loyer abordable.
- Mettre en valeur les atouts patrimoniaux du territoire participant à son attractivité par le biais d'un partenariat social en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en difficulté,
- Conseiller les habitants et les communes dans leur projet de rénovation et de construction : information sur les démarches à entreprendre pour la construction, la démolition, la modification de bâtiments.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Rénovation des logements dans une démarche BBC compatible pour garantir une performance énergétique des logements.
- Sensibilisation des locataires aux éco-gestes.
- Travaux d'amélioration énergétique ponctuels dans les logements pour réduire les dépenses énergétiques (poêle à granulés, isolation...).
- Utilisation pour les chantiers du patrimoine de matériaux locaux (pigments à couleur du moulin d'Ecordal,...).



Eglise de Lametz chantier du patrimoine



Logement en location à Chaumont-Porcien

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES 6 DERNIÈRES ANNÉES

Logements rénovés :

- la Sabotterie, Hagnicourt, béguinage de Chaumont-Porcien, Launois-sur-Vence, Charbogney, béguinage d'Attigny, Jonval, Chagny, Villers-le-tourneur, Singly, Justine-Herbigny, Givry-sur-Aisne.

Chantiers du patrimoine réalisés :

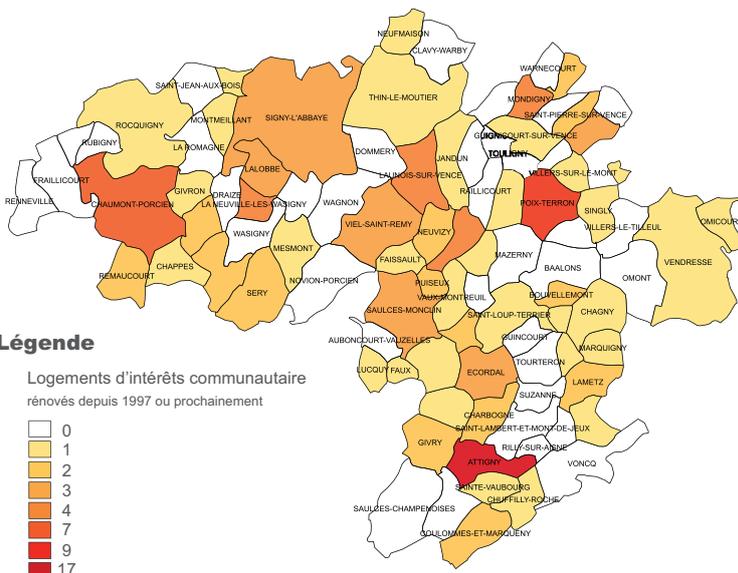
- Réfection des lavoirs de Viel St Rémy, St Pierre sur Vence, Chagny, Wagnon, Fraillicourt, Barbaise, Mondigny.
- Réfection intérieur d'église / de chapelle : Givron, Gruyères, Remaucourt, Suzanne, Clavy-Warby, Chappes, Charbogney, Jonval, Novion-Porcien, Lametz, Chaumont-Porcien.
- Réfection de murets : Montigny-sur-Vence, Charbogney, Poix-Terron, Tourteron, Baâlons, Clavy-Warby, Sorcy Bauthémont, Guignicourt-sur-Vence, Launois-sur-Vence, Chuffilly-Roche, Ecordal, Tourteron, St Lambert & Mont de Jeux, Yvernaumont, Lalobbe.

LES PROJETS

- Etude sur les perspectives de réhabilitation de nouveaux logements communaux
- Mise en valeur des chantiers du patrimoine situés à proximité des sentiers de randonnée par une signalétique, prioriser les sites avec possibilité d'animations.

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

cretespreardennaises





ECONOMIE

L'une des priorités de la Communauté de Communes est de soutenir l'économie locale en créant des conditions favorables à l'installation et au développement des entreprises mais également en accompagnant les acteurs économiques.

TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

700 entreprises essentiellement artisanales réparties sur l'ensemble du territoire

30 % sont issues du secteur du bâtiment

Les commerces et services principalement concentrés dans les bourgs centres

Les 4 entreprises les plus pourvoyeuses d'emplois

- LUZEAL à Saulces-Champenoises : **120 emplois**
- SOURCE AURELE à Jandun : **80 emplois**
- La Tuilerie MONIER à Signy-l'Abbaye : **70 emplois**
- CAR BODY à Poix-Terron : **60 emplois**

Des entreprises de **l'Economie Sociale et Solidaire** telle que la SCIC Enercoop Nord Est, Espace Environnement 08, l'ALE 08

6 zones d'activités

Boulzicourt, Poix-Terron (2), Faissault, Lucquy, Signy-l'Abbaye

L'offre foncière et immobilière destinée aux entreprises presque exclusivement proposée par la Communauté de Communes.

40 locaux professionnels en location dont 8 bureaux



CHIFFRES CLÉS

PROGRAMME D'AIDE INTERCOMMUNAL



50 entreprises aidées depuis 2015



175 000€ d'aides attribuées



9 aides à la création d'entreprise depuis 2017

ENJEUX ET OBJECTIFS

- **Soutenir l'économie locale** pour maintenir la population et développer de nouvelles offres.
- **Proposer une offre adaptée** aux besoins des professionnels du territoire et à ceux souhaitant s'y implanter.
- **Pérenniser les équipements et services existants.**

Les Objectifs :

- **Créer les conditions favorables à l'installation, au développement et à la reprise d'activités** : création de ZA inférieure à 10 ha, aménagement de locaux professionnels avec tarifs progressifs de location en régime pépinières d'entreprises, accompagnement financier à la reprise et à la création d'entreprises.
- **Accompagner les acteurs et les mettre en réseaux** : programme d'aide à l'investissement, soutien au club d'entreprises, ...
- **Soutenir et développer les filières locales et innovantes** : pérennisation de la voie ferrée Attigny/Lucquy, soutien aux structures d'insertion, ...



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Approvisionnement des bureaux professionnels** par un **fournisseur d'énergie verte.**
- **Acquisition de la voie ferrée Sud Ardennes** pour développer le transport par fret ferroviaire et réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liées au transport.
- **Bonification des subventions** sur les investissements en lien avec le développement durable.
- **Programme d'isolation** renforcée dans les pôles tertiaires.



Pôles d'entreprises des Vieux Moulins d'Attigny



Réunion du club des entrepreneurs

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 - 2019

- **Création d'un Zone d'Activités** à Boulzicourt : 2 lots disponibles sur 8
- **Réhabilitation** de la Friche industrielle SOCOTEP à Signy-l'Abbaye : 1 bâtiment de 1200 m² en location
- **Création d'une zone d'activités** à Lucquy : 3 lots à vendre

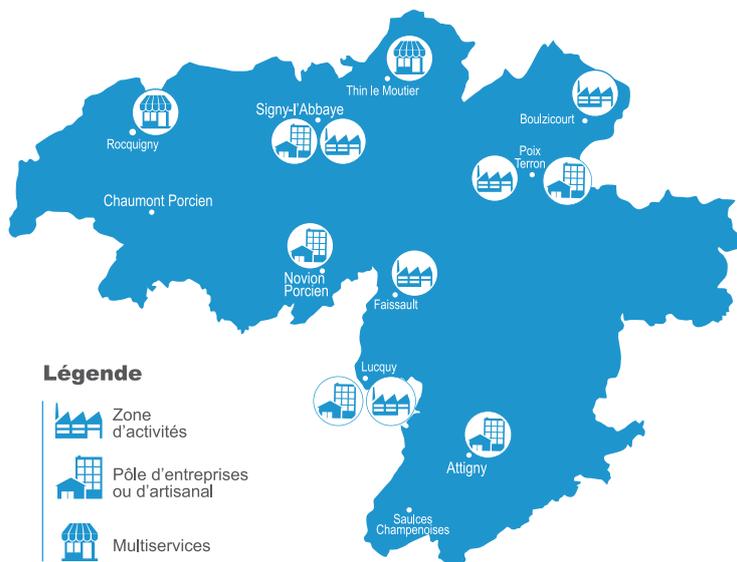
LES PROJETS

- **Réhabilitation de la Friche industrielle SOCOTEP** (2ème tranche) à Signy-l'Abbaye : 1200 m² à louer
- **Aménagement d'une zone d'activités** à Saulces Monclin : création de 3 lots

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

[cretespreardennaises](https://www.facebook.com/cretespreardennaises)

LES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMIQUES COMMUNAUTAIRES



LEADER

LEADER est un programme européen permettant d'encourager le développement des zones rurales. Il a pour vocation de financer des projets portés par des collectivités et des privés. La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises porte ce programme d'aides depuis 2008.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LEADER

Plus qu'une simple enveloppe financière, **LEADER** « **Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale** » est aussi une méthode qui permet de mobiliser les acteurs du territoire autour d'une stratégie définie localement.

Ainsi, les projets soutenus doivent répondre aux objectifs de la stratégie et c'est un comité de programmation qui décide, sur la base d'une grille d'analyse, des projets retenus. Ce comité de programmation est composé de 30 membres représentant la société civile (habitants, associations, entreprises, chambres consulaires) et de 17 élus.

Les projets financés doivent correspondre aux 4 thématiques suivantes :

- **Économie de proximité**
- **Médiation sociale et culturelle**
- **Aménagement durable**
- **Attractivité et identité du territoire**

La coopération est un axe important du programme car il permet de monter des projets en commun avec les territoires voisins français ou européens.



QUELQUES CHIFFRES 2016-2021



1,442 Millions d'euros
de fonds européens pour le territoire



9 associations accompagnées



48 projets soutenus



15 porteurs de projets privés
soutenus

ENJEUX ET OBJECTIFS

La Communauté de Communes a décidé de porter un **programme LEADER** afin de mobiliser des financements nécessaires à la réalisation d'opérations innovantes et ambitieuses qu'elles soient portées par des collectivités (communes, Communautés de Communes, syndicats) ou des privés (habitants, entreprises, associations, agriculteurs).

Elle a ainsi défini une stratégie en concertation avec les acteurs locaux : « Être un territoire à énergies positives : valoriser les ressources locales et investir dans le développement humain ».

La stratégie se décline en 4 objectifs :

- Faire du territoire un **lieu garantissant à l'ensemble des habitants une qualité de vie adaptée à leurs besoins**
- **Accompagner et dynamiser une économie de proximité** valorisant les ressources locales
- **Développer l'attractivité et l'identité du territoire**
- **Susciter et accompagner l'ouverture du territoire** par des projets de coopération

Les projets soutenus doivent répondre à ces objectifs.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Comme tous les projets développés sur les Crêtes, le **programme LEADER** intègre une dimension environnementale. Ainsi, les projets aidés financièrement doivent répondre à un ensemble de critères permettant d'évaluer le respect du développement durable dans leur mise en œuvre (biodiversité, énergie, ressources locales, circuits courts, création d'emploi...).



Festival Rock «Ardenn'Rock» 2019 de Signy-l'Abbaye



Multi-accueil d'Attigny

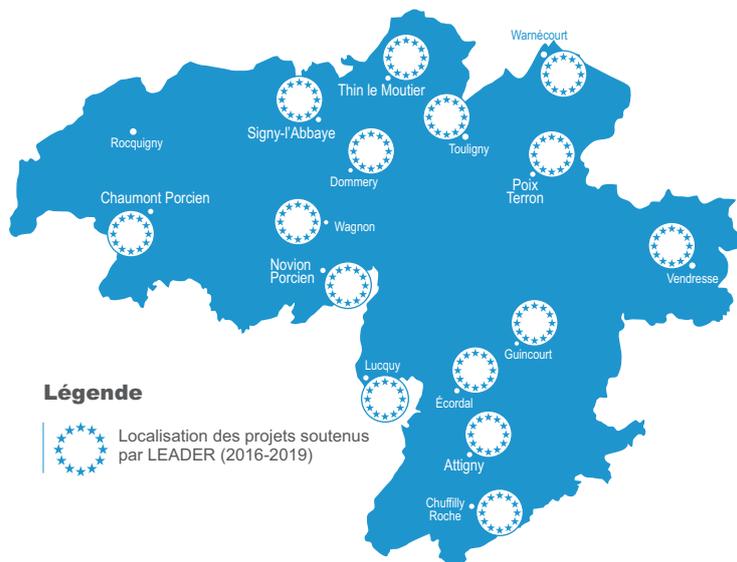
QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS 2016 - 2020

- La **création d'une centrale villageoise photovoltaïque** sur le secteur de Signy-l'Abbaye porté par un collectif de citoyens (la SAS Centrale Villageoise des Crêtes)
- La **réhabilitation du Rucher Ecole** à Saint-Loup-Terrier par la Communauté de Communes
- L'**organisation du festival Mois'Son Fest** à Tourteron par le Comité d'Animation du Tourteronnais
- La **construction d'une halle couverte** à Signy-l'Abbaye

LES PROJETS

- Le **programme LEADER** se poursuit jusqu'en 2022
- Répondre au nouvel appel à **candidatures LEADER en 2022/2023**
- Montage du **projet Rezo Pouce** avec l'Argonne Ardennaise et le Pays rethélois

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr
f cretespreardennaises





TOURISME

Avec près de 200 prestataires touristiques, le tourisme est un secteur important de l'activité locale que la Communauté de Communes souhaite positionner comme vecteur de développement économique.

LES PÔLES TOURISTIQUES

Le Domaine de Vendresse

Il propose des aires de jeux pour enfants, un son et lumière dans le haut fourneau inscrit à l'inventaire des monuments historiques, plus de 1000 poissons dans les aquariums et les biefs, un bassin tactile, pêche, brasserie.

Le Domaine de La Vénerie à Signy-l'Abbaye

Site nature en développement depuis une dizaine d'années, il accueille un parc accrobranche (propriété de la collectivité et géré par l'OACP), des cabanes perchées, un camping avec espace baignade et un snack gérés par des exploitants privés.

Le Relais de Poste à Launois sur Vence

Devenu propriété de la Communauté de Communes en 2017, le site est animé tout au long de l'année par des associations du territoire : marchés de producteurs, brocante, festivals ...et par la présence d'un centre de débouillage et pension pour les chevaux de traits ardennais. Une réflexion est en cours sur une mise en tourisme historique et pédagogique des lieux.

La Vallée de l'Aisne

Autour des méandres de la rivière l'Aisne, du train touristique et du Canal des Ardennes, ce secteur entre Givry sur Aisne et Neuville Day, en passant par Attigny, va prochainement voir arriver la Voie Verte Sud Ardennes (travaux de 2021 à 2023).

L'Office de Tourisme

Basé à Launois sur Vence, l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises accomplit les missions d'accueil du public, de promotion de l'offre touristique, d'animation du territoire, de communication, de commercialisation de produits pour les groupes. Il a également un rôle dans la mise en relation des acteurs.

De plus, il prend en charge la gestion et l'animation du Relais de Poste de Launois sur Vence. Il s'occupe également en partenariat avec le CD08 du point d'information touristique et la boutique de Woinic sur l'aire d'autoroute à Saulces Monclin.

QUELQUES CHIFFRES



48 220 nuitées touristiques en 2019



30 000 visiteurs par an au Domaine de Vendresse



650 km de sentiers de randonnée balisés

LES HÉBERGEURS

Le programme d'aide aux hébergeurs

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises accompagne les porteurs de projet privés ou associatifs du territoire. Pour cela, elle finance les projets de développement dans les hébergements touristiques (meublés de tourisme, chambre d'hôte, campings) au travers d'un programme d'aide à l'investissement.

La création d'aires de camping-car entre également dans le dispositif.

La taxe de séjour

La taxe de séjour a été mise en place sur le territoire depuis le 1er janvier 2018.

Elle est due par chaque personne (âgée de plus de 18 ans) séjournant dans un hébergement touristique (meublés de tourisme, hôtels, campings...).

Les tarifs à la nuitée sont compris entre 0.20€ et 1.10€ auxquels s'ajoutent 10% de taxe additionnelle reversée au Conseil Départemental.

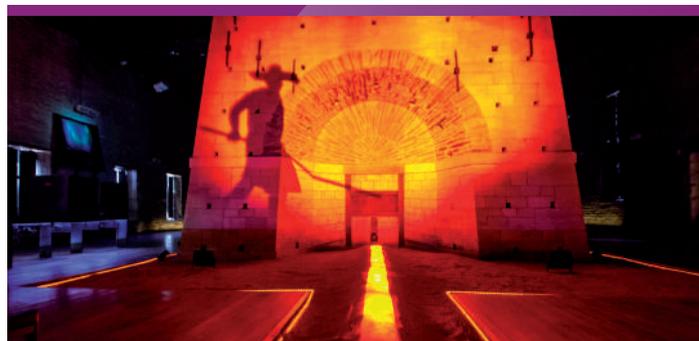


ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Mise à disposition de vélos à assistance électrique au camping de La Vénerie et aux hébergeurs du territoire
- Remplacement par des LED de l'ensemble des éclairages du Domaine de Vendresse et mise en place de sous compteurs pour contrôle des consommations d'énergie
- Distribution « d'eco-box » (réducteur de consommation d'eau, ampoules LED...) aux meublés de tourisme et chambres d'hôte



Cabanes Perchées - Signy l'Abbaye



Le Haut Fourneau - Domaine de Vendresse

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 - 2019

- Montée en puissance de la fréquentation du Domaine de Vendresse suite à la nouvelle stratégie initiée en 2012
- Mise en place de la taxe de séjour et du programme d'aide aux hébergeurs
- Acquisition et aménagement du Relais de Poste de Launois sur Vence
- Développement en partenariat du Domaine de La Vénerie à Signy l'Abbaye : parc accrobranche, développement d'un camping avec un espace baignade

LES PROJETS

- Aménagement et mise en tourisme des 35 km de la voie verte Sud Ardennes
- Développement de l'offre en intérieur dans la halle à charbon au Domaine de Vendresse
- Mise en tourisme du Relais de Poste de Launois sur Vence
- Développement du parc accrobranche à La Vénerie avec une nouvelle offre complémentaire en loisirs

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

cretespreardennaises





CULTURE

Le territoire des Crêtes Préardennaises dispose d'une richesse associative & culturelle contribuant chaque année à renforcer l'animation et son attractivité.

Afin de maintenir et pérenniser ce dynamisme, la Communauté de Communes accompagne les associations et les structures qui organisent des manifestations ou des programmes d'actions sur le territoire.

OFFRES CULTURELLES DES CRÊTES

3 médiathèques

- Médiathèque André DHOTEL d'Attigny
- Médiathèque de Poix-Terron
- Médiathèque Yves COPPENS de Signy-l'Abbaye

9 bibliothèques

Chaumont-Porcien, Rocquigny, Renneville, Clavy-Warby, Boulzicourt, Thin-le-Moutier, Saulces-Monclin, Alland'huy - Sausseuil, Saint-Loup-Terrier

3 écoles de musiques

- École de Chaumont-Porcien
- École de Tourteron / Écordal
- École de Signy-l'Abbaye / Poix-Terron

8 festivals

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| - Son & Lumières de La Cassine | Vendresse |
| - Fantastique Relais de l'Imaginaire | Launois-sur-Vence |
| - Ardenn'Rock | Signy-l'Abbaye |
| - Les Automnales Festives | Launois sur Vence |
| - Moi'Son Fest | Neuille-Day |
| - Les Musicales de Louvergny | Itinérant |
| - Cafés Concerts de l'OACP | Itinérant |
| - Mois du Film Documentaire | Itinérant |

Plus de 100 acteurs culturels

Pas moins de 100 associations et artistes participent à l'animation du territoire et proposent chaque année une offre culturelle toujours plus innovante.



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



20 projets / événements subventionnés / an



1,2 Millions d'euros de chiffres d'affaires générés par les associations



3000 adhérents au réseau de lecture publique



2500 bénévoles sur le territoire

ENJEUX ET OBJECTIFS

La Communauté de Communes souhaite faciliter les échanges et les rencontres entre les acteurs tout en évitant l'effet d'essoufflement au sein des structures.

Elle accompagne les acteurs dans le montage de leurs projets et les soutient financièrement.

Enfin, les élus souhaitent inciter l'ensemble des acteurs culturels à prendre en compte les enjeux de développement durable au sein de leurs structures.

Les Objectifs :

- **Construire un schéma culturel intercommunal** afin de développer une offre de qualité et coordonnée en tenant compte des spécificités du territoire et des attentes du public
- **Accompagner les structures** dans la pérennisation de leurs actions et le développement de nouveaux projets
- **Structurer et mettre en réseau les médiathèques et bibliothèques communales** et les accompagner dans la mise en place d'animations culturelles

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Eco conditionnalité des aides de la Communauté de Communes aux associations** : intégration obligatoire d'un volet développement durable dans leurs projets
- **Mise à disposition de kits clé en main** pour organiser des actions écoresponsables et mise en relation avec les structures compétentes dans le domaine
- **Location de toilettes sèches** pour l'organisation d'évènements
- **Recensement et mutualisation du matériel associatif** de manière géographique diminuant ainsi l'empreinte carbone



Automnales Festives 2019



Médiathèque de Poix-Terron

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS 2018

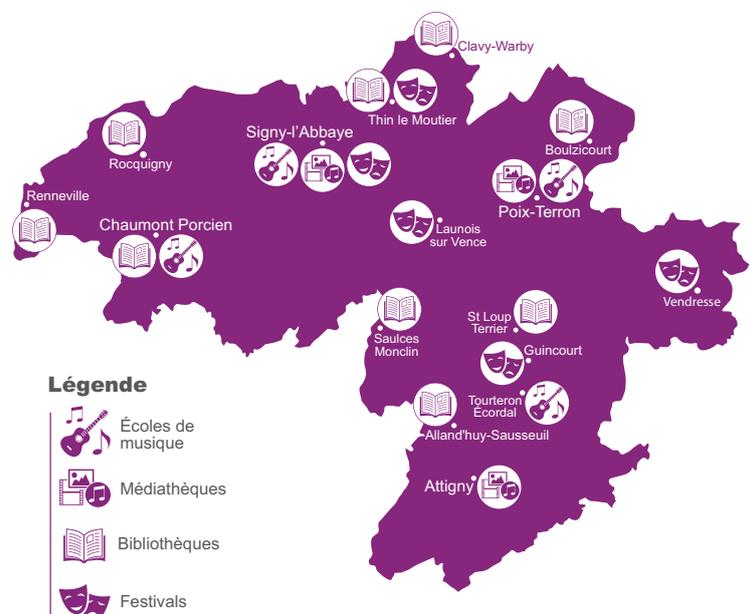
- Budget annuel d'aide aux associations d'environ 28 000 euros pour une vingtaine de dossiers aidés.
- Convention de partenariat avec les écoles de Musique et les associations structurantes telles que l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises et l'Association Culturelle du Château de La Cassine.
- Convention avec la Bibliothèque Départementale des Ardennes pour la plateforme numérique « Le Bon Groin »
- Organisation depuis 2018 du Mois du film documentaire.
- Mise en place d'une newsletter mensuelle pour les acteurs culturels

LES PROJETS

- **Mise en place d'un agenda partagé et synchronisé** des manifestations
- **Recensement et mutualisation du matériel associatif**
- **Organisation d'un événement fédérateur** entre acteurs culturels du territoire
- **Organisation d'un forum des associations**
- **Réflexion sur l'offre culturelle du Relais de Poste** aux Chevaux et création d'un café associatif

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

 [cretespreardennaises](https://www.facebook.com/cretespreardennaises)





PLAN CLIMAT & Transition Écologique

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est soucieuse d'offrir à sa population des conditions de vie et d'épanouissement durables et respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, elle définit, avec ses partenaires, des programmes ambitieux afin de réduire son impact sur le territoire.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PCAET

Plan Climat Air Energie Territorial

Le programme comprend une cinquantaine d'actions menées par la Communauté de Communes et ses partenaires, dont notamment :

Pour les Communes :

- Aide financière et technique pour la réalisation de travaux de rénovation thermique des bâtiments et de l'éclairage public en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie 08
- Financement des PCEC : Plan Climat énergie Communal (44 communes concernées)
- Aide à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie

Pour les Entreprises, acteurs du tourisme et associations :

- Bonification des aides apportées si les projets intègrent un volet développement durable.

Pour les Habitants :

- Aide à l'achat d'un vélo électrique, service d'auto-partage de véhicules électriques, mobilité cyclable, auto stop organisé,...
- Cadastre solaire en ligne, centrales villageoises photovoltaïques.
- Balades à la caméra thermique, Espace Info Energie à Attigny, Habiter Mieux en Ardennes.
- Des animations scolaires (15 par an) et participation à des évènementiels



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



60 éoliennes,
dont le parc citoyen
« les Ailes des Crêtes »



Plus de **150**
installations photovoltaïques



25 chaufferies bois
1 installation de méthanisation
2 installations de géothermie



100 000€ d'aide attribués
par an aux communes
(pour les travaux de rénovation énergétique)

ENJEUX et OBJECTIFS

La prise en compte des enjeux air énergie climat est une priorité pour la Communauté de Communes.

Elle souhaite mener des actions exemplaires dans ces domaines et se dote d'outils adaptés et performants pour y parvenir. L'implication des acteurs locaux est essentielle à la réussite de la transition d'un territoire et permet l'atteinte d'objectifs partagés.

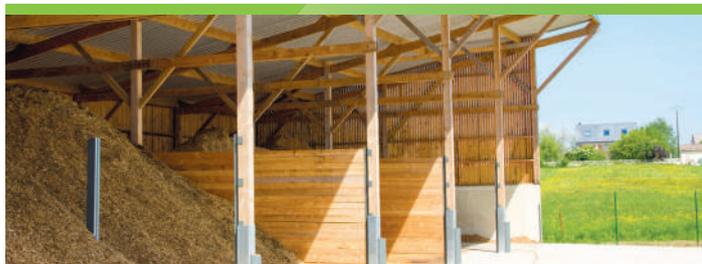
Les objectifs du Plan Climat ont été révisés en 2019 suite aux différents ateliers de concertation avec la population, les acteurs locaux et les élus.

Les nouveaux Objectifs à l'horizon 2030 sont les suivants :

- **36% de réduction** de la consommation énergétique.
- **40% de réduction** des émissions de Gaz à Effet de Serre.
- **100% des besoins énergétiques** couverts par les énergies renouvelables.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Montage d'un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2020-2026** réalisé en concertation avec la population et les élus grâce à l'outil destination TEPOS.
- **Signature d'un Contrat de Transition Ecologique** avec l'Etat en décembre 2019 comprenant **6 actions** pour un investissement de **3,3 millions d'euros**.



Plateforme bois à Faissault

- **Poursuite de la démarche Cit'ergie pour renouvellement du label** obtenu en 2017 et qui récompense la collectivité pour la mise en oeuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse.
- **Participation de la collectivité à des colloques régionaux et nationaux** pour témoigner de son expérience et partager les bonnes pratiques.
- **Membre du Conseil d'Administration du réseau national TEPOS** (territoires à énergie positive).



Signature du CTE des Crêtes Préardennaises

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 - 2019

- **Installation d'une ombrière photovoltaïque** couplée à une borne de recharge pour véhicules électriques à la gare de Poix-Terron avec compteur de production d'énergie.
- **Organisation de balades à la caméra thermique** à destination des élus et des habitants dans 50 communes.
- **Acquisition de 7 voitures électriques** (dont 3 destinées à de l'autopartage) et de 26 vélos électriques.
- **Installation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques** à Launois sur Vence et sur le parking de nos locaux à Poix-Terron.
- **Organisation de formations "écoconduite"** pour les agents et les élus.
- **Mise en place d'un cadastre solaire.**

LES PROJETS

- Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les locaux communautaires.
- Lancement d'un 3ème projet de centrales villageoises (fin 2021/2022) sur le secteur d'Attigny / Tourteron.
- Mise en place d'un plan mobilité : service d'autopartage de véhicules électriques, schéma cyclable, autopost organisé, édition d'un guide...

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr
f cretespreardennaises



GEMAPI

Depuis janvier 2018, la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises dispose de la compétence GEMAPI qui signifie Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et Prévention des Inondations (PI).

ORGANISATION TERRITORIALE

Notre territoire est partagé entre 2 bassins (voir carte) : **Bassin de la Meuse (30 communes)** et **Bassin Seine Normandie (64 communes)**. Chaque bassin est rattaché à une Agence de l'Eau : Agence Rhin Meuse et Agence Seine Normandie.

Pour gérer au mieux cette compétence très spécifique et technique, les élus la Communauté de Communes ont décidé :

- **Sur le bassin de la Meuse**, de déléguer la compétence GEMAPI à l'EPAMA en charge de la gestion du Bassin Versant de la Meuse.
- **Sur le bassin Seine Normandie** de transférer le volet PI à l'Entente Oise Aisne, en charge de la gestion du bassin versant de la Seine.

En complément, un partenariat GEMA est établi avec l'UDASA (Union Départementale des Associations Syndicales Autorisées) afin de leur donner la possibilité, en plus de l'entretien habituel des rivières en ASA (Association Syndicale Autorisée), d'intervenir sur d'autres rivières présentes sur les deux bassins versants du territoire.

D'autres acteurs interviennent dans le domaine de la GEMAPI :

- Le propriétaire riverain qui reste responsable de l'entretien du cours d'eau situé sur sa propriété,
- Le maire qui dispose du pouvoir de police.



LES CHIFFRES



17 rivières pour
256 km de linéaire
Réseau Hydrographique : **1104 km**



9 ASA sur le territoire



7 000€ cotisation annuelle EPAMA
40 000€ cotisation annuelle
Entente Oise - Aisne

ENJEUX et OBJECTIFS

L'eau et les cours d'eau constituent un bien commun et une ressource essentielle pour l'activité et le développement des territoires, nécessitant une gestion équilibrée et durable.

L'entretien des cours d'eau est une obligation, qui doit être mise en œuvre dans le respect de ces écosystèmes fragiles. Cependant des opérations d'entretien mal adaptées peuvent entraîner des dommages difficilement réversibles tant pour le milieu aquatique que pour les propriétés riveraines.

Une bonne gestion contribue à limiter les risques d'inondation en complément de la mise en place d'ouvrages spécifiques.

La **GEMAPI** comprend les missions suivantes :

- Entretien et aménagement des cours d'eau, canal, lac et de leurs accès
- La prévention et la protection contre les inondations
- La protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Les actions mises en place participent au maintien voire au développement de la biodiversité et à la réduction des risques d'inondation.

- Les entretiens sont réalisés dans le respect de la faune et la flore en place.

Ils permettent de limiter le développement des espèces invasives.



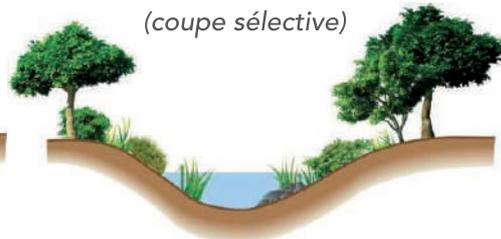
Rivière sans entretien



Rivière mal entretenue (coupe à blanc)



Rivière bien entretenue (coupe sélective)



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DEPUIS 2018

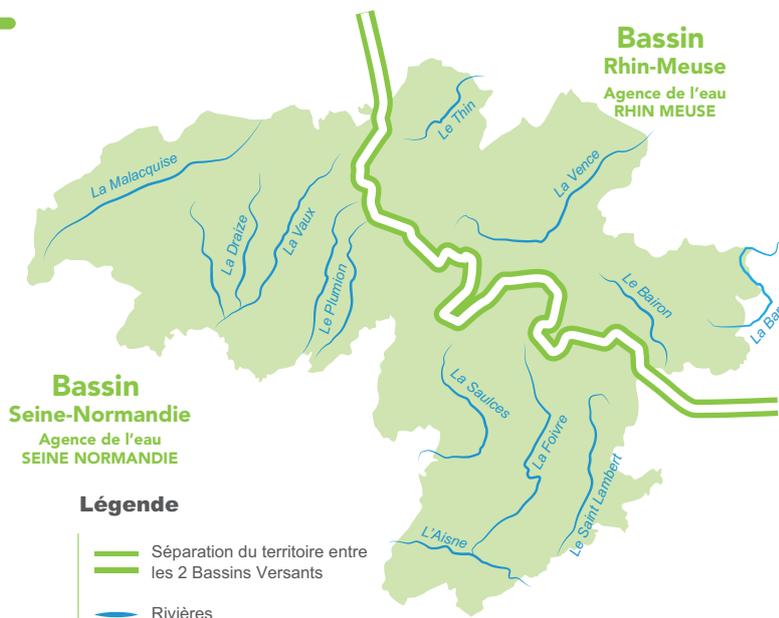
- Adhésion aux syndicats mixtes EPAMA et Entente Oise - Aisne.
- Travaux d'entretien et de restauration réalisés par les ASA sur la Bar, la Vence, le Plumion, la Loire.
- Diagnostic entretien sur la Vence par l'EPAMA.
- Diagnostic entretien sur toutes les rivières affluentes de l'Aisne et de l'Oise.

LES PROJETS

- Programme de restauration sur la Vence et le Thin avec l'EPAMA.
- Programme de restauration des rivières et affluents l'Aisne et l'Oise.
- Entretien de la rivière domaniale Aisne par l'Entente Oise - Aisne.

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

[cretespreardennaises](https://www.facebook.com/cretespreardennaises)





ASSAINISSEMENT

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises exerce la compétence assainissement individuel depuis 2005, l'assainissement collectif est venu compléter cette compétence en 2018. Cette thématique s'inscrit dans la lutte contre la pollution des milieux aquatiques.

OFFRE DE SERVICE

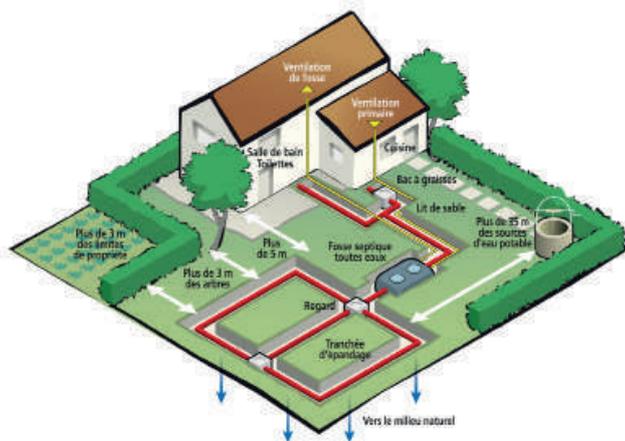
L'assainissement comprend :

- La collecte des eaux usées
- Le traitement des eaux usées (épuration)
- Le rejet au milieu naturel

Les eaux usées désignent les eaux vannes (provenant des toilettes) et les eaux grises (provenant du lavabo, de la cuisine, du lave-linge...). Elles ne peuvent être rejetées dans le milieu naturel car elles sont nocives pour l'environnement. Elles doivent donc au préalable être traitées pour prévenir les risques de pollution.

2 systèmes d'assainissement sont présents sur les Crêtes Préardennaises :

- L'assainissement collectif qui renvoie les eaux usées vers une station d'épuration. Sont raccordées à un réseau collectif, les communes suivantes : Attigny, Novion-Porcien, Poix-Terron, Signy l'Abbaye, Thin le Moutier, Vendresse, Warnecourt et Évigny.
- Les autres communes traitent leurs eaux usées par assainissement individuel dimensionné en fonction des caractéristiques de l'habitation et de la parcelle. Ce dispositif, doit assurer le prétraitement, le traitement et le rejet des eaux dans le milieu naturel en garantissant le respect de l'environnement.



QUELQUES CHIFFRES 2018-2019



221 contrôles de bon fonctionnement d'assainissement individuel en 2019 dont 50 % conformes (8% en 2005)



286 contrats d'entretien en 2019

LES CONTRÔLES ET LES ENTRETIENS DU SPANC

Le **SPANC des Crêtes** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est chargé de vérifier le bon fonctionnement du dispositif. En cas d'installation d'une nouvelle filière, le SPANC conseille dans le choix du dispositif le mieux adapté à l'habitation et à la composition du foyer. Il assure ensuite un contrôle lors des travaux.

Dans le cas d'une vente d'une habitation raccordée à un assainissement individuel, le **SPANC** établit un rapport suite à la vérification de l'installation en place. En cas de non-conformité, le nouveau propriétaire dispose d'un délai d'un an pour réaliser les travaux de mise aux normes.

Le **SPANC** réalise également l'entretien des filières individuelles.

DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

L'intégralité des communes des Crêtes Préardennaises n'est pas contrôlée par le **SPANC des Crêtes** (voir carte). En effet, le syndicat du Sud Est (SSE) intervient sur 20 communes du territoire (principalement sur les secteurs d'Attigny et Tourteron) et 2 communes sont rattachées au SPANC de Louvergnay.

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- Cette **compétence**, au-delà de son caractère très technique, joue un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de la faune et la flore environnantes. Des filières défectueuses peuvent également avoir des conséquences importantes pour la santé de l'homme.



Filtres plantés N-1

- Plusieurs **stations d'épuration** (Vendresse, Novion Porcien, Thin le Moutier, Warnécourt/Évigny) disposent d'un traitement des eaux usées par filtre de roseaux. Il s'agit de la méthode la plus respectueuse de l'environnement.



Filtres plantés N

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014 - 2019

- **Reprise des 3 marchés d'assainissement collectif** en cours sur les communes de Novion Porcien, Attigny et Warnécourt/Évigny.
- **220 assainissements individuels réhabilités** pour le compte de particuliers subventionnés entre 70 et 80% par l'agence de l'eau Rhin Meuse

LES PROJETS

- **Construction d'un réseau d'assainissement collectif** sur les communes de Lucquy et Coucy en convention de mandat.
- **Étude pour la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif** à Launois sur Vence.

Pour en savoir plus :
Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la prairie
08430 POIX-TERRON
Tél : 03 24 35 22 22
www.cretespreardennaises.fr

[cretespreardennaises](https://www.facebook.com/cretespreardennaises)

